

**COMPTE RENDU de la SEANCE du CONSEIL
MUNICIPAL**
Du 14 SEPTEMBRE 2021 A 19H

AFFICHE LE 22/09/2021

Le 14 Septembre 2021 à 19h, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué le 8 Septembre 2021, s'est réuni dans la salle de la mairie au nombre prescrit par la Loi sous la présidence de Madame VEZAT-BARONIA Maryse, Maire.

Etaient présents : ALVADO Régis - CARON Sébastien - CARON-JOURDA Yves - CHAVY Sophie - ESCORIHUELA Daniel - GARNACHO Lucie - LESUEUR Agathe - LOURDE Michèle - LOZE Caroline - MAILHOL Sylvie - PERSILLON Cyrille - PICARD Serge - PONS Bernard - SANTA CRUZ Roger - SOUCASSE Laurent (a rejoint l'assemblée à partir examen point n°2) SOUCASSE-PIQUEMAL Eliane - SUDRE Agnès (a rejoint l'assemblée à partir examen point n°1) - VEZAT-BARONIA Maryse - VOUTZINOS Michel

Procurations : SEGALA Laëtitia à SOUCASSE-PIQUEMAL Eliane - CHAGNE Patrick à LOZE Caroline - ALBERT Magalie à SOUCASSE-PIQUEMAL Eliane - MESBAH-LOURDE Pascale à Régis ALVADO - SUDRE Agnès à VEZAT-BARONIA Maryse (pour le début de la réunion)

Absent : SOUCASSE Laurent jusqu'à examen point n°2

Sophie CHAVY est désignée secrétaire de séance

Le quorum étant atteint Mme le Maire ouvre la séance à 19h05.

Mme le Maire soumet le procès-verbal de la séance du 29/06/2021 au vote.

Décision : adoption rejet autre :
 Votée à l'unanimité votée à la majorité (pour : / contre : / abstention :)

Votants : 22	Pour : 22	Contre : 0	Abstention : 0
Adopté à l'unanimité			

ORDRE DU JOUR

I) VENTE TERRAINS :

A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA

Délibération

Exposé

Information

1) Objet : Mme le Maire rappelle le projet de la commune de céder la parcelle communale section G n°2084 d'une contenance de 10 244 m², située chemin de Chantemesse.

Ce terrain a été évalué à 240 000 € HT par le service des Domaines.

Trois acquéreurs potentiels se sont manifestés, Mme le Maire propose de retenir l'offre la plus élevée portant sur l'acquisition de 8 424 m² pour un montant de 220 000 €.

Les élus retiennent cette proposition et valident à l'unanimité cette cession.

Décision : adoption

rejet

autre :

Votée à l'unanimité votée à la majorité (pour : / contre : / abstention :)

Votants : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

Adopté à l'unanimité

A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA

Délibération

Exposé

Information

2) Objet : Mme le Maire propose la cession des parcelles communales section H n°986 et n°988 d'une contenance de 2803 m².

Ce terrain a été estimé à 22€ le m² par le service des Domaines, toutefois compte tenu de la nature du sol et de la nécessité pour l'acquéreur de planter des pieux à une profondeur de 6m, Mme le Maire propose de le céder à 21€ le m².

Les élus retiennent cette proposition et valident à l'unanimité cette cession.

Décision : adoption

rejet

autre :

Votée à l'unanimité votée à la majorité (pour : / contre : / abstention :)

Votants : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

Adopté à l'unanimité

M.SOUCASSE Laurent rejoint l'assemblée.

II) PROGRAMMATION RESEAU 31

A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA

Délibération

Exposé



Information

Objet : Mme le Maire rappelle que la commune a transféré la compétence des eaux pluviales à Réseau 31.

Réseau 31 a réalisé via un cabinet d'études un diagnostic et propose une programmation de travaux jusqu'en 2035 avec un plan de financement sur 15, 20 ou 40 ans selon la nature des travaux.

Mme le Maire propose de valider sur le principe le diagnostic et les travaux préconisés, mais ne souhaite pas engager la commune au-delà de la durée du mandat.

Elle soumet au vote des élus les travaux à réaliser en priorité :

- Réparation chaussée Trou de la Lune
- Réparation désordres Rue Mirepoix
- Travaux sous ancienne maison BENAC pour déviation réseau
- Création nouvel exutoire chemin Profond
- Création fossé route de St Julien
- Création d'une noue chemin du Boucharon

La programmation de ces travaux est validée à l'unanimité des élus et le plan de financement sera établi sur cette base.

Décision : adoption

rejet

autre :

Votée à l'unanimité votée à la majorité (pour : / contre : / abstention :)

Votants : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Adopté à l'unanimité

III) LIMITATION EXONERATION TAXE FONCIERE

A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA

Délibération

Exposé



Information

Objet : Les constructions nouvelles, reconstructions et additions de construction à usage d'habitation, sont exonérées de la taxe foncière durant les 2 ans qui suivent leur achèvement.

Mme le Maire propose de limiter l'exonération à 40% de la base imposable.

Les élus votent cette proposition à l'unanimité.

Décision : adoption

rejet

autre :

Votée à l'unanimité votée à la majorité (pour : / contre : / abstention :)

Votants : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Adopté à l'unanimité

IV) GESTION DU PERSONNEL

A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA

Délibération

Exposé



Information

Objet : Création de poste :

Afin de procéder au remplacement d'une ATSEM qui fera valoir ses droits à la retraite en Janvier 2022, la collectivité doit créer un poste d'ATSEM principal 2^{ème} classe ou ATSEM principal 1^{ère} classe.

Ce poste est créé à l'unanimité.

Décision : adoption

rejet

autre :

Votée à l'unanimité votée à la majorité (pour : / contre : / abstention :)

Votants : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Adopté à l'unanimité

A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA

Délibération

Exposé



Information

Objet : Taux promus/promouvables :

Mme le Maire propose de fixer à 100 % le taux à appliquer aux agents remplissant les conditions pour les avancements de grade.

Cette proposition est validée à l'unanimité.

Décision : adoption

rejet

autre :

Votée à l'unanimité votée à la majorité (pour : / contre : / abstention :)

Votants : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Adopté à l'unanimité

A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA

Délibération

Exposé



Information

Objet : Contrats aidés : Mme le maire souhaite faire bénéficier deux jeunes de la commune de contrats CUI. Ces personnes renforceront le service enfance.

Les élus se prononcent favorablement.

Décision : adoption

rejet

autre :

Votée à l'unanimité votée à la majorité (pour : / contre : / abstention :)

Votants : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Adopté à l'unanimité

A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA

Délibération

Exposé

Information

Mme le Maire salue le positionnement et l'implication d'Audrey DENILLE.
A ce titre, cet agent se verra confier la direction des services enfance et jeunesse, elle aura sous sa responsabilité le responsable ALAE et le responsable du service jeunesse.

V) MISE EN CONCURRENCE CONTRAT GROUPE ASSURANCE STATUTAIRE

A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA

Délibération

Exposé

Information

Objet : Depuis 1992, le Centre de Gestion de la Haute Garonne propose aux collectivités du Département une assurance statutaire.

Le CDG doit préparer la mise en concurrence nécessaire à la mise en place de nouveaux contrats à compter du 01/01/2022.

Mme le Maire propose de demander au CDG 31 que la commune de Rieux-Volvestre soit prise en compte parmi les potentiels futurs adhérents au contrat groupe dans le cadre du dossier de consultation.

Elle rappelle que l'adhésion in fine, aux couvertures proposées reste libre à l'issue de la mise en concurrence.

Les élus votent cette proposition à l'unanimité.

Décision : adoption rejet autre :
 Votée à l'unanimité votée à la majorité (pour : / contre : / abstention :)

Votants : 23	Pour : 23	Contre : 0	Abstention : 0
Adopté à l'unanimité			

VI) MODIFICATION STATUTS DU SIVOM

A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA

Délibération

Exposé

Information

Objet : Mme le Maire indique que suite à la dissolution de la régie transports au 31/10/2021, la commune doit approuver les nouveaux statuts.

Les nouveaux statuts sont votés à l'unanimité.

Décision : adoption rejet autre :
 Votée à l'unanimité votée à la majorité (pour : / contre : / abstention :)

Votants : 23	Pour : 23	Contre : 0	Abstention : 0
Adopté à l'unanimité			

VII) DEMANDES de SUBVENTIONS

A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA

Délibération

Exposé

Information

Objet : Mme le Maire propose de solliciter des subventions auprès du Conseil départemental de la Haute Garonne pour les dossiers suivants :

- Remplacement de deux bornes incendie vétustes au Marfaut et Chemin du petit Dinatis pour un montant estimé de 6 061.86 € HT
- Travaux d'entretien du clocher : dévégétalisation et démoussage pour un montant estimé de 4 956.39 € HT
- Travaux de toiture au Parc des Jacobins pour un montant estimé de 4 511.00 € HT
- Travaux aménagement trottoirs / parcours cyclable route de Carbonne

Ces projets de demandes de subventions sont soumis au vote et validés à l'unanimité.

Décision : adoption

rejet

autre :

Votée à l'unanimité votée à la majorité (pour : / contre : / abstention :)

Votants : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Adopté à l'unanimité

VIII) DECISIONS MODIFICATIVES

A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA

Délibération

Exposé

Information

Objet : Vote d'une décision modificative de 2 322 € à la demande de la Trésorerie du Volvestre pour intégration des frais d'études (aménagement pour mise en sécurité de la RD627) et mission d'audit (fiabilisation adresses postales).

Décision : adoption

rejet

autre :

Votée à l'unanimité votée à la majorité (pour : / contre : / abstention :)

Votants : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Adopté à l'unanimité

IX) TARIFS SERVICES COMMUNAUX

A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA

Délibération

Exposé



Information

1/ Objet : Tarifs piscine hiver

Madame le Maire propose de maintenir pour la saison 2021-2022 les tarifs du bassin couvert de la piscine municipale.

Le maintien de ces tarifs est voté à l'unanimité.

Décision : adoption

rejet

autre :

Votée à l'unanimité votée à la majorité (pour : / contre : / abstention :)

Votants : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Adopté à l'unanimité

A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA

Délibération

Exposé



Information

2/ Objet : Tarifs centre de loisirs

Mme le maire propose d'enlever 2 € au prix du forfait journée pour les enfants qui bénéficient d'un PAI et qui doivent apporter leur repas.

Cette proposition est soumise au vote.

Décision : adoption

rejet

autre :

Votée à l'unanimité votée à la majorité (pour : / contre : / abstention :)

Votants : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Adopté à l'unanimité

X) OCCUPATION DOMAINE PUBLIC

A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA

Délibération

Exposé



Information

Objet : Mme le Maire indique qu'elle souhaiterait qu'un groupe de travail se constitue sur la question des commerçants et de la vie commerçante.

Une réflexion devra être engagée sur les autorisations d'occupation du domaine public et sur les plannings d'ouverture des commerces concernés par ces demandes.

XI) MAISON DEPARTEMENTALE PROXIMITE

A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA

Délibération

Exposé

Information

Objet : A l'initiative du Conseil départemental de la Haute Garonne, des maisons départementales de proximité seront créées sur l'ensemble du territoire. Concernant notre secteur elles seront situées à Rieux Volvestre et au Fousseret.

Ces lieux proposeront un accès aux services publics et une médiation numérique

XII) DEMANDE DE CLASSEMENT DE LA COMMUNE EN COMMUNE TOURISTIQUE

A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA

Délibération

Exposé

Information

Objet : Mme le Maire souhaiterait solliciter le classement de la commune en commune touristique. Cette demande devra être adressée à la sous- Préfecture.

Les élus valident cette proposition à l'unanimité.

Décision : adoption

rejet

autre :

Votée à l'unanimité votée à la majorité (pour : / contre : / abstention :)

Votants : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Adopté à l'unanimité

XIII) CHARTE D'ACCUEIL DES CIRQUES ET SPECTACLES ITINERANTS

A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA

Délibération

Exposé

Information

Mme le Maire propose la mise en place d'une charte municipale d'accueil des cirques et spectacles itinérants pour préciser les attentes de la commune et garantir ainsi le respect d'un certain nombre de règles.

La mise en place de cette charte est votée à l'unanimité.

Décision : adoption

rejet

autre :

Votée à l'unanimité votée à la majorité (pour : / contre : / abstention :)

Votants : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Adopté à l'unanimité

Séance levée à 21h

Le Maire,

Maryse VEZAT-BARONIA

